

# RENDRE ACCESSIBLES TOUS LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Lancement 2008

## Cadre de référence :

- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

**Porteur du projet :** Direction des Services Techniques

**Services associés :** Direction de la Solidarité, Direction des Bâtiments Départementaux, Direction des Transports et ensemble des services

**Partenaires extérieurs :** associations

La loi du 11 février 2005 précise : « L'Etat est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire et définit des objectifs pluriannuels d'actions. A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail, de vie, .... »

Le Conseil général est concerné pour l'ensemble de ces bâtiments accueillant du public et pour les lignes de bus dont il assure la gestion. Il doit garantir, avant 2015, leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## Suivi et indicateurs :

% de services départementaux accessibles

## Le projet :

L'accessibilité des services du Conseil général sera assurée par une démarche en 3 temps :

- la réalisation d'un inventaire exhaustif de l'accessibilité des bâtiments et lignes de bus, en partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- la hiérarchisation et planification des travaux à réaliser,
- la mise en place des actions :
  - travaux,
  - aménagement,
  - acquisition de matériels,
  - ...

De plus, un comité de pilotage regroupant les associations représentatives des personnes handicapées rédigera le Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau de transports départemental. Le Conseil général viendra en appui au comité de pilotage et veillera à la mise en application de ce schéma directeur d'ici 10 ans.

Environnement

Social

Assurer l'égalité d'accès aux services publics de tous les citoyens

Economie

Gouvernance

Faire participer la MDPH et les associations concernées

